

**PROCÈS VERBAL DE LA SÉANCE
du CONSEIL MUNICIPAL
Mardi 7 décembre 2021
20h00 Salle du conseil municipal**

Présents : Stéphane Lamberger, Dominique Méan, Alexandre Adam, Valérie Faivre, Jean Camus, Christine Petitjean, Richard Brusa, Tantely Brun, Jérôme Lamonica, Nicolas Jacquier, Delphine Vuillermoz.

Excusés : Claude Pierrel (pouvoir à Jean Camus), Maxime Mathis (pouvoir à Valérie Faivre), Caroline Médigue, Chantal Perreaut.

1. Validation du compte rendu de la séance du 15 novembre 2021

Lecture du PV par Stéphane Lamberger, maire ; sans observation, le PV est validé.

2. Compte rendu des commissions communales

• **Réunion associations du 3 décembre**

Alexandre ADAM fait un point sur cette réunion où 14 associations étaient présentes. La moitié des associations va bien, l'autre moitié est plus en difficultés, dont les associations sportives, inquiètes pour les championnats sportifs, ou encore pour les buvettes. L'état des lieux est globalement positif néanmoins. Aucune n'est dans le rouge à ce jour. Il leur a été demandé de se positionner sur les différentes dates émises avant le 31 janvier. Les associations sont volontaires pour participer à l'organisation du samedi de la Mi'stembre, ainsi que pour une réunion Téléthon. Six associations souhaitent s'inscrire dans le projet de jumelage. Le mode d'emploi des demandes de subvention et la convention d'occupation des salles ont été bien accueillis.

- Alexandre ADAM fait également un point sur la réunion SICTOM qui s'est tenue la veille. Il propose de considérer la possibilité de créer une aire de retournement à l'extérieur, qui pourrait être utilisée par tous. La CCBHS doit acquérir un terrain pour ce faire. Pour faciliter le passage au ramassage des bacs gris toutes les deux semaines à partir du 1^{er} janvier, le SICTOM propose d'installer un bac de compostage collectif.

- **Point travaux :** Richard BRUSA fait un point sur les travaux en cours. Du retard a été pris place du Colombier et place du Château. L'éclairage au carrefour giratoire du Colombier est en service depuis ce soir. Le bouchardage des trottoirs a débuté.

- **Point Bois :** le tirage au sort de l'affouage a été effectué vendredi 3 décembre.

3. Compte rendu des commissions intercommunales

Le Maire fait un point sur la conférence des Maires relative au plan paysages.

4. Diagnostic de vidéoprotection

Le Maire introduit le débat sur le diagnostic de vidéoprotection : le référent sûreté a précisé la première version, apportant des compléments sur différents espaces : l'espace de mémoire, la grande rue, le collège. L'ensemble des zones a été examinée. La proposition semble cohérente mais quelques remarques portent sur des espaces supplémentaires : le parking de la Foule (réorientation de la caméra de la médiathèque), le terrain multisports, la gare, la Maison Huguenin, le pôle de santé et le futur siège de la CCBHS. La commission propose de consulter plusieurs entreprises (deux ou trois) pour chiffrer ce projet et de visiter quelques sites (par exemple la ville de Dole et de plus petites communes). Jérôme LAMONICA propose la Ville de Seurre.

Approbation à l'unanimité du diagnostic, moins une abstention (Tantely BRUN).

5. Validation des marchés de travaux du logement 24 rue Louis XIV le Grand

Une commission s'est réunie le 23 novembre pour examiner les différentes offres. Tous les lots ont été étudiés.

9 lots ont été attribués pour un montant total de 199 941,13€ HT (199 950€ HT prévus). L'enveloppe initiale est donc respectée.

Les critères comportaient une valeur technique et une valeur financière.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, valide les marchés tels que présentés, à l'unanimité.

Le Maire est autorisé à signer tout document relatif à cette opération.

6. Présentation définitive du projet de commerce 69 rue Louis XIV le Grand

Le Maire présente le projet définitif du projet de commerce au 69 rue Louis XIV le Grand, intégrant la vitrine, une porte arrière sur la rue des Granges, la reprise des réseaux, la réfection intérieure, l'installation électrique, l'aménagement des espaces de service, la création d'une ouverture vers l'arrière avec espace poubelles, un traitement coupe-feu, la création d'un accès indépendant au logement, pour une approche estimative des coûts totale de 312 385€ HT (détail dans la délibération) en vue d'une ouverture le 1^{er} avril 2022.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, valide les marchés tels que présentés, à l'unanimité.

7. Projet de terrain multisports

La commission Enfance, Jeunesse a proposé de s'engager sur un parc multisports. Deux entreprises ont rendu un devis : l'entreprise Husson et l'entreprise Maufran. La proposition de Husson est préconisée par la commission, pour un montant de devis de 71 004,90€ HT.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, décide à l'unanimité d'engager ce projet de terrain multisports et de solliciter les subventions correspondantes.

8. Questions diverses.

- **Remboursement d'une nuit d'hôtel suite à l'incendie aux Pervenches**

Monsieur le Maire fait le récit de la nuit du 25 au 26 novembre 2021, au cours de laquelle un incendie volontaire a été provoqué à la résidence des Pervenches. Il a dû conduire une famille à l'hôtel et a pris à sa charge le coût de la nuit sur ses deniers personnels.

Il rappelle l'existence d'un classeur « procédure d'urgence », consultable en Mairie en cas de nécessité.

Le conseil municipal valide à l'unanimité le remboursement par la Commune des frais engagés par le Maire.

- **FCTVA Gendarmerie**

Le Maire fait part au conseil de la réponse de la Préfecture concernant la récupération de TVA sur l'extension de la Gendarmerie.

- **Chèques cadeaux dans les colis de Noël**

L'UCIA ne souhaite pas concevoir des bons cadeaux d'une valeur de 10€, initialement prévus pour les commerçants dans les colis de Noël.

Le conseil municipal mandate la commission pour trouver une proposition satisfaisante.

- **Repas de Noël et Vœux**

Le repas de Noël est repoussé à une date ultérieure compte-tenu des mesures sanitaires.

La cérémonie des vœux est envisagée le 14 janvier en fin de journée, en fonction des conditions sanitaires.

- **Dates prévisionnelles des conseils municipaux 2022**

Jeudi 27 janvier, lundi 28 février, jeudi 31 mars, mercredi 4 mai, jeudi 9 juin, jeudi 7 juillet, jeudi 1^{er} septembre, jeudi 6 octobre, jeudi 17 novembre, jeudi 15 décembre à 18h30.

La prochaine séance du conseil municipal est prévue le jeudi 27 janvier à 18h30, le lieu et l'horaire seront communiqués officiellement par voie de convocation.

Le Maire, Stéphane Lamberger

Claude Pierrel,

Alexandre Adam,

Christine Petitjean,

Richard Brusa,

Maxime Mathis,

Valérie Faivre,

Tantely Brun,

Jean Camus,

Delphine Vuillermoz,

Dominique Méan,

Caroline Médigue,

Jérôme Lamonica,